

Alda Greoli : « Le CDH n'ira pas au pouvoir avec la N-VA »

- Le CDH tient congrès dimanche.
- Sur plusieurs dossiers, Alda Greoli fait l'actualité.
- La centriste tape à gauche et à droite.

ENTRETIEN

Dimanche, le CDH tient un congrès dans la perspective du scrutin communal d'octobre 2018. Un premier grand rendez-vous collectif depuis le changement de cap décidé le 19 juin. Et l'accumulation de difficultés : mauvais sondages, critiques internes sur la gestion de Benoît Lutgen, clivage entre les ailes bruxelloise et wallonne du parti, annonces de départs... Une période que semble traverser avec sérénité Alda Greoli. Fonction publique, Santé, Culture, la cheffe de file humaniste des gouvernements wallon et francophone est pour l'heure de toutes les actualités.

Ce congrès est le premier du CDH depuis le 19 juin. Comment se porte votre parti ?

Il se porte bien. La preuve, pour ce congrès, il y a eu 1.500 personnes qui ont participé aux travaux, plus de 250 amendements et plus de 300 propositions. Alors oui, le CDH est un parti qui vit et vit bien. Et comme dans tout parti, il y a des débats. Et quand ceux-ci portent plutôt sur le fond, c'est sain. Et si on dit que nous n'avons pas profité du 19 juin, c'est bien la preuve que nous n'avons pas fait ce choix pour des visées électoralistes. Car ceux qui en profitent, dans un premier temps, sont ceux qui criaient au changement et n'ont pas pris leurs responsabilités.

Peut-être que le changement n'allait pas suffisamment loin

à leur goût ?

Les changements sont profonds et on le constate depuis, y compris à la Communauté française, parce qu'il y a aussi des effets collatéraux. Par ailleurs, je ne suis pas inquiète pour la vitalité du parti. Mercredi soir, pour faire la liste à Liège, j'avais dix ou quinze jeunes nouveaux, de moins de trente ans, qui ont envie de se battre pour les convictions du CDH, les leurs.

Comment se fait-il qu'elle ne se reflète pas dans les sondages ?

Je veux faire une différence entre les sondages et les élections communales, pour lesquelles nous tenons congrès ce dimanche. Car s'il y a bien un endroit où le CDH est fort, c'est dans les communes. On a quand même 1.600 élus communaux et 69 bourgmestres, ce n'est pas rien. Et on sent que là, les gens comprennent que ce que le CDH fait est au plus près de ce qu'ils vivent. Mais à d'autres niveaux de pouvoir, ce message est plus compliqué à faire passer. Il est beaucoup plus facile de parler de lutte des classes ou de l'assistanat que de parler du contrat social entre la classe moyenne et les plus défavorisés, de sécurité sociale au regard du respect de la dynamique d'entreprise. Chacun doit prendre ses responsabilités pour construire ensemble des solidarités. Et elles passent par la première d'entre elles, la Sécu. J'ai trop mal à ma Sécu depuis trois ou quatre ans.

« J'ai mal à ma Sécu ». Visez-vous la coalition suédoise ?

J'ai mal à ma Sécu parce que certains, au gouvernement fédéral - et un parti en particulier, la N-VA - rendent communautaire n'importe quelle question. Si je prends le dossier des numéros Inami, comment peut-on, alors qu'on a une pénurie avérée en médecine générale, rendre ce dossier communautaire ? C'est un acte politique grave. Je ne

comprends pas que l'on ne se retrouve pas tous autour d'une table pour décider ce qui fera que demain, notre population sera soignée correctement.

Pourtant, le dossier des numéros Inami est géré par Maggie De Block (Open VLD)...

Quel est son poids au gouvernement face à la N-VA ? La commission de planification faisait de petites ouvertures en préconisant un partage 45 - 55 plutôt que 40 - 60. Et même ça, cela n'a pas été possible. La N-VA communautarise tous les dossiers.

En 2019, si la « suédoise » est reconduite au fédéral et qu'une invitation est lancée au CDH, la refusera-t-il ?

Le CDH a toujours été très clair : pas avec les nationalistes. Entre la N-VA et la Sécurité sociale, comment voulez-vous que je fasse ? Ce n'est pas possible.

A l'intérieur du parti, certains responsables souhaitent rediscuter du leadership interne et de la prise de décision. Il y a des choses qui bougent ?

Il y a un seul président au parti et il n'est pas contesté. Il n'y a donc pas de problème. Il a le leadership et il l'assume. Et je peux vous assurer qu'il y a une vraie culture du dialogue au sein du bureau politique.

Sa méthode a quand même été mise en cause...

Pas du tout. Que certains se disent que ce n'est pas leur idée qui a fait consensus, d'accord. Mais je peux vous assurer que tous les lundis en bureau politique, il y a de vrais débats.

On lui reprochait aussi d'oublier un peu Bruxelles...

C'est tout à fait faux. Il s'est d'ailleurs ren-

du à plusieurs reprises dans les sections locales de Bruxelles. De plus, nous sommes tous de quelque part mais en capacité d'arriver à des solutions qui peuvent servir à l'ensemble de la population. L'alliance de l'ensemble des francophones est, à mes yeux, essentielle. Et dans les débats internes, nous passons beaucoup de temps à être attentifs aux intérêts de Bruxelles.

Le président n'est donc pas affaibli après l'échec relatif du 19 juin ?

Non. Cela ne l'a absolument pas affaibli. Au contraire, ce qui l'a renforcé, c'est justement la prise de courage.

Depuis la rentrée, il y a quand même quelques élus qui ont annoncé leur départ. C'est un problème de visibilité ?

C'est un concours de circonstances. Mais il est également sain que les gens aient envie de faire autre chose. C'est le signe que le parti fonctionne de manière normale : des gens viennent, s'en vont, vont se nourrir d'autre chose...

Le congrès de dimanche concerne les élections communales. Quelle place occuperez-vous à Liège ?

Je serai dernière sur la liste CDH. Parce que ma volonté est d'être ministre jusqu'au dernier jour de mon mandat. Et je ne veux pas de faux messages à l'électeur. Un ministre tête de liste, cela veut dire qu'il ne sera pas ministre jusqu'au bout. Ensuite, on verra. Mon envie n'est pas de mettre fin à ce moment de ma vie qu'est la politique. ■

Propos recueillis par
ERIC DEFFET
ET PASCAL LORENT

grèves « Je suis viscéralement attachée à la concertation sociale »

Quel est votre regard sur l'action menée ce jeudi dans la fonction publique wallonne ?

Un : j'ai un sens aigu de la démocratie et celle-ci s'appuie sur une fonction publique forte au service des citoyens. Deux : j'ai un attachement viscéral pour la concertation sociale, on ne peut pas le mettre en doute. C'est la concertation qui fait les vrais accords. J'ai donc été très étonnée par ce mouvement puisque nous n'avons pas rompu la concertation sociale.

Mais le nouveau gouvernement veut faire marche arrière sur des accords déjà conclus, disent les syndicats.

Il existe un protocole d'accord signé par le gouvernement précédent, je sais exactement quelle en est la portée juridique. Il a force d'engagement pour les deux parties, même si le gouvernement a changé. Par contre, que les syndicats le veuillent ou non, toute une série de questions n'avaient pas été élucidées le 10 juillet quand le gouvernement précédent a signé ce texte.

Quels étaient ces problèmes ?

D'abord, l'élargissement de l'article 119 quater du code de la fonction publique, donc la question de la nomination des agents contractuels. Si on en ouvre le champ, il est inconstitutionnel. L'avis du Conseil d'Etat est clair : cela irait à l'encontre de l'égalité des Belges devant la loi. On donnerait une priorité aux contractuels pour accéder au statut définitif. On ouvrirait la voie des recours.

Les syndicats contestent l'existence de cette difficulté...

Si c'était simple, il y a longtemps que nous aurions abouti. Car notre volonté est bien d'aboutir, dans l'esprit de ce qui a été signé : pouvoir conforter les

agents dans une carrière au sein de la fonction publique. Mais il faut éviter de les placer dans l'insécurité juridique.

Un autre problème est celui de la réduction du temps de travail...

Une réduction strictement limitée aux fonctions les moins qualifiées et

aux métiers lourds, en fin de carrière. Les syndicats eux-mêmes ont mis en évidence les difficultés pratiques d'organisation du travail. Le ministre fédéral des Pensions avait été interrogé parce que les syndicats avaient un doute sur les droits à la pension complète de ces personnes. Il faut bétonner tout cela. On se reverra le 12 décembre.

Parlez-nous de votre « attachement viscéral à la concertation sociale »...

Mon engagement vient d'une conception de la société qui allie la capacité de structuration de la parole citoyenne à travers les syndicats, les associations patronales ou les mutuelles, d'une part, mais aussi la préservation de la classe moyenne en plus de la réduction des inégalités, d'autre part. C'est pour cette raison que je suis au CDH et pas ailleurs.

Et la lutte des classes ?

Je ne peux pas défendre l'idée d'une société basée sur la lutte des classes, ce n'est pas mon ADN. Ma conception, c'est le contrat social qui renforce chacun là où il se trouve. Par exemple, comme ministre de la Culture, je demande au secteur de se structurer en fédérations représentatives pour que la parole des artistes soit portée. Les gens défilent les uns après les autres pour m'expliquer leurs problèmes. Mais il faut sortir de cet entre-soi, de ce copinage... Dans mon rôle de régulateur, je veux un interlocuteur structuré et pas la juxtaposition de demandes individuelles.

Le débat porte aussi sur le service minimum.

Pour moi, le service à la population relève du bon sens, le service minimum aussi, bien sûr. Je ne remets pas en cause le droit de grève, mais on

peut évoluer quand même ! Ce n'est pas iconoclaste de dire ça. Nous devons nous mettre d'accord sur des bases pour ce service garant. Il doit y avoir des règles. Le CDH a toujours été clair : le respect du droit de grève dans le cadre du service dû au public. Si cela n'a pas pu être mis en œuvre jusqu'à présent, c'est en partie à cause du PS, mais aussi à cause du manque d'avancées dans les négociations avec les syndicats.

Donc travailler avec le MR, ça change la vie...

Moi, je travaille avec le PS à la Fédération et avec le MR à la Région, et cela me permet d'autant plus d'être pleinement CDH. A travers moi, il n'y a pas un CDH « A » avec le PS et un CDH « B » avec le MR. Il y a toujours un CDH qui fait des propositions. Je n'ai pas deux garde-robes, deux esprits et deux cerveaux. Des deux côtés, on négocie, on trace des chemins pour avancer. Mes interlocuteurs ne partent pas du même endroit, moi bien, et le CDH aussi.

L'été dernier, tout le monde disait que des gouvernements différents en Wallonie et en Fédération, c'était intenable. Faux ?

Dans les faits, il y a des gouvernements différents partout, dans ce pays. Les niveaux de pouvoir s'articulent dans l'intérêt des compétences des uns et des autres. Le dialogue est bon, c'est une question de bonne volonté. Il faut partir des dossiers et jouer avec maturité dans le cadre d'un Etat fédéral, éviter d'être dans l'opposition parce qu'on vient d'un autre niveau de pouvoir. Une de mes craintes serait que l'on en vienne à une surconsommation des procédures en conflit d'intérêts. ■

Propos recueillis par E.D. ET P.L.T.

contrats-programmes

« Pas de remise en cause »

À la Communauté française, n'est-ce pas trop compliqué de travailler avec un partenaire que l'on a voulu évincer ?

Dans les premières semaines, il a fallu réapprendre à travailler ensemble. Ce n'était pas facile à la fin du mois d'août. Mais les personnalités jouent aussi. En Communauté française, que ce soit avec Rudy Demotte ou Jean-Claude Marcourt, on a toujours gardé une capacité à se parler et à être dans la confiance. Même le 19 juin, les rendez-vous que j'avais ce jour-là avec un des deux, je les ai assumés.

Cela crée aussi, à un moment donné, la confiance. Et cela même si on est des vrais adversaires politiques. Car je l'assume, je fais partie de ceux qui on dit, le 19 juin : oui, il faut s'arrêter. Mais on est aussi avec la nécessité de prendre des décisions dans l'intérêt de la population. Vous ne pouvez donc pas rompre le dialogue. Et puis, tout le monde se rend bien compte, à un moment donné, qu'il s'agit de dossiers à faire aboutir, avec des gens derrière. Et on n'est pas dans le bac à sable.

Parmi ces dossiers, il y a celui des contrats-programmes pour les opérateurs culturels. Est-il bloqué, gelé ?

Non, pas du tout. Le dossier des

contrats-programmes relevait de ma seule autorité. Il n'y a donc pas de remise en cause des contrats-programmes tels que je les ai décidés. Deux choses doivent être faites lors du passage au gouvernement. La première, c'est l'adoption de la liste de ceux qui doivent pouvoir élargir au fonds écu-reuil, c'est-à-dire ceux qui recevront au 5 janvier les avances leur permettant de fonctionner jusqu'à la signature des contrats-programmes. Il ne faut pas qu'au premier trimestre, il y ait des difficultés dans les institutions, les compagnies, les orchestres... On a choisi de reporter cette adoption à la semaine prochaine parce que, dans le même temps, le ministre-président m'a demandé de lui communiquer l'ensemble des avis et des justifications, ce qui ne me pose aucun problème.

Cela veut dire qu'on ne modifiera pas la liste des contrats-programmes ?

Il n'y a pas de raisons que l'on touche à la liste. (NDLR : on apprenait vendredi soir que la ministre accepterait de ré-examiner la question de la subsidiarité du Magic Land Theatre, selon son directeur Patrick Chaboud. Le cabinet de la ministre Alda Greoli précise qu'elle attend « une note du Magic Land qui

démontrerait les erreurs faites dans l'appréciation de son dossier. Cette note fera l'objet d'un examen attentif. La décision de la ministre n'est pas retirée ».) Les justifications et les décisions sont là. Par contre, je veux être claire par rapport à tout ce qui circule : 236 contrats-programmes, 95 aides aux projets. Et dans les 51 demandes de contrat-programme qui ont été refusées, il y en a 35 à qui on a proposé de transformer cela en une demande d'aide aux projets. Cela leur permettra d'avoir une subvention sur trois ans suivie éventuellement d'une nouvelle demande de contrat-programme. D'autres, à qui on a dit qu'il n'y aura plus rien après. Qu'est-ce que cela signifie ? Celui veut dire soit une année de subvention complète, soit une année de subvention à 50 % suivant qu'ils étaient déjà ou pas sous contrat-programme. Et cela leur permet, dès l'année prochaine, de déposer un dossier de demande d'aide aux projets pour trois ans. Ceux qui font le plus de bruit, c'est en théâtre adulte car c'est celui qui a le moins progressé en pourcentage. Par ailleurs, je rencontrerai ceux qui ont des difficultés. Mais pas en revoyant la décision. ■

Propos recueillis par
E.D. ET P.L.T

ANALYSE

Des exclusives porteuses d'isolement ou de renoncement

Pas avec la N-VA ! Alda Greoli y va avec le tranchant de la lame, là où d'autres centristes francophones s'étaient jusqu'ici montrés plus prudents. Clamant son attachement « viscéral » à la Sécurité sociale, la ministre humaniste fait montre d'une grande sincérité en affirmant publiquement que celui-ci est incompatible avec une alliance gouvernementale liant son parti aux nationalistes flamands.

Benoît Lutgen cautionnera-t-il les propos de cette proche parmi les proches ? S'il avait adopté une telle position en 2014, le président du CDH n'a plus abordé la question de manière aussi franche depuis qu'il est associé au MR en Wallonie. Dès lors, cette attitude ferme sera-t-elle toujours de mise si, en 2019, intégrer une « suédoise bis » au fédéral est le prix à payer pour reconduire la coalition wallonne ?

Car les exclusives du CDH limitent peu à

peu le champ des alliances possibles. Après avoir évincé le PS du gouvernement wallon, acte assimilé chez les socialistes à une haute trahison, voilà une personnalité en vue du parti qui écarte l'hypothèse d'adhérer à une majorité fédérale de centre-droit associant les nationalistes, premier parti de Flandre.

De la part d'une formation au faite des sondages, le risque semblerait mesuré. Pour un parti dont le rôle de pivot semble désormais hypothéqué par des sondages malingres, le geste relève de la témérité ou de la folie. Mais c'est peut-être cette audace qui peut sauver le CDH. L'affirmation de convictions tranchées, dictant des positions non calculées. De la dialectique dans l'analyse, de l'intransigeance dans le propos. Si c'est le cas, la sortie d'Alda Greoli pourrait offrir au CDH le coup de fouet que ne semble pas lui avoir donné le choix du 19 juin. Sinon, les centristes risquent fort de glisser dans l'opposition. Ou vers d'autres gouffres encore plus profonds.

E. D.
P. LO.

Sur deux tableaux

En 2016, Alda Greoli sortait du chapeau de Benoît Lutgen : cette informaticienne d'origine liégeoise passée par la Mutualité chrétienne et le cabinet de Maxime Prévot avait effectivement un parcours atypique. Le président du CDH en a fait la ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il a récidivé l'été dernier en lui confiant la fonction publique, l'action sociale et la santé en Wallonie. Dans les deux cas, Alda Greoli est vice-Présidente. Avec pareille carte de visite, l'avis de celle qui était pratiquement inconnue il y a deux ans compte désormais dans le paysage politique francophone.